



Syndicat Mixte
Interdépartemental
d'Aménagement
du Chéran

Réf. : M_D_001_24

Marchés publics par délégation

Le Président du SMIAC

- Vu le code général des collectivités territoriales article L 2122-22, L 2122 23, L 2131-2, L 5211-2 et L 5211-3,
- Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique,
- Vu le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,
- Vu la délibération n° D_B_002_21 du 26/02/2021 portant délégation de signature au Président pour les marchés inférieurs à 100 000€ HT,

DECIDE

Article 1 : De signer le marché relatif à l'opération :

ELABORATION DU PTGE CHERAN : ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA STRATEGIE DE MOBILISATION ET A LA COMMUNICATION

✓ Titulaire du marché :

ACTeon et Martin Gerbaux (Natura SCOP)
5 Place Sainte Catherine
68000 COLMAR

Pour un montant total de 57 000 € HT pour la tranche ferme et pour les deux tranches optionnelles dont la répartition s'établit comme suit :

Tranche ferme	41 600 € HT
Tranche optionnelle 1	7 000 € HT
Tranche optionnelle 2	8 400 € HT
Total	57 000 € HT

Article 2 : Ampliation de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressé sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Fait à Marigny-Saint-Marcel, le 18/12/2024

Le Président,
Yohann TRANCHANT

